

Image not found or type unknown



relation entre mineur de 17 ans et majeur autorisé ?

Par **jbtv**, le **17/02/2012** à **16:55**

est ce qu'une relation entre mineur et majeur est autorisé (le mineur a plus de 17 ans),le mineur retour chez ses parent le soir et il ne dort jamais chez moi et il respecte l'autorité de ses parent ,est ce que le majeur risque quelque chose ?